





# Sommaire

---

## I – Un budget 2016 contraint mais combatif

- A - Comment a été construit le budget 2016 du Loiret ?
- B - Un budget responsable en faveur de l'avenir

## II – Le budget 2016, première pierre du projet de mandat 2015 -2021

## III – Le budget 2016 en chiffres

---

L'assemblée départementale votera, vendredi 25 mars, le budget 2016 du Loiret. Ce budget est la première pierre pour réaliser le projet de mandat des 42 conseillers départementaux jusqu'en 2021.

Dans une société en mutation, le Conseil départemental souhaite poursuivre sa contribution au développement du Loiret à travers des projets novateurs (déploiement du haut et du très haut débit, plan solidarité Ehpad,...) afin de répondre aux attentes des Loirétains en matière d'attractivité du territoire, d'adaptation de la société au vieillissement et d'égalité d'accès aux services (notamment en milieu rural).

Le Département doit néanmoins composer avec des contraintes financières fortes : montée en charge des allocations individuelles de solidarité telles que le RSA, baisse des dotations de l'État, transfert annoncé d'une partie des recettes à la Région (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et un système de péréquation qui pénalise les collectivités bien gérées.

Malgré ces difficultés, le Loiret votera un budget ambitieux de 646,7 M€ en 2016. Ce budget responsable et offensif, grâce à une gestion maîtrisée des finances départementales, s'engage à réaliser un effort d'investissement de près de 100 M€ pour le territoire et la population.



## I – Un budget 2016 contraint mais combatif

En 2016, le Loiret proposera au vote un budget de près de **646,7 M€** dont **94,1 M€** d'investissement afin de maintenir le soutien indispensable aux territoires et à la population. Dans la préparation de ce budget et afin d'anticiper ceux à venir jusqu'en 2021 pour réaliser les engagements du projet de mandat, le Département a pris en compte tous les éléments économiques et contextuels qui s'imposent à lui.

### A - Comment a été construit le budget 2016 du Loiret ?

La session budgétaire initialement prévue en décembre 2015, a été reportée en mars 2016. Le Département souhaitait prendre en compte les réponses de l'État sollicité pour acter une solution pérenne au financement du RSA (revenu de solidarité active). Des avancées dans les négociations ont été constatées mais les discussions se poursuivent encore.



À ceci s'ajoute un niveau élevé de contraintes auquel le Département doit faire face :

- **Augmentation des dépenses sociales** avec un montant des allocations individuelles de solidarité (AIS) qui atteindra 143,3 M€ en 2016. Depuis 2004, le reste à charge cumulé pour le Loiret atteint, fin 2015, 559,8 M€. La compensation par l'État des charges transférées fait, depuis plusieurs mois, l'objet de négociation avec l'Assemblée des Départements de France.
- **Baisse des dotations de l'État** pour la troisième année consécutive. En 2016 la collectivité doit faire face à une baisse de 10,6 M€ de dotations de l'Etat, soit une baisse cumulée de 34 M€ entre 2014 et 2017.
- **Un système de péréquation qui est défavorable** au Loiret. En effet, ce dispositif ne tient pas compte des efforts de gestion entrepris par le Loiret. En 2016, la péréquation sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) aboutit à un prélèvement de 2 M€. Au titre des fonds de péréquation sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), le Département serait contributeur net à hauteur de 1 M€. Au final, sur les trois dispositifs, la collectivité est contributrice nette de 3 M€.
- **Une forte diminution du produit de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) :** - Baisse de 3,4 M€ par rapport à 2015 soit 86,2 M€ contre 89,6 M€ en 2015.



## B - Un budget responsable en faveur de l'avenir

Le Département, au prix d'efforts significatifs et de décisions courageuses d'évolution de ses politiques publiques, conserve une gestion saine de ses finances. Le Loiret fait preuve de responsabilité dans une période où la maîtrise des dépenses publiques est une exigence, et où il doit faire des économies.

Les autres indicateurs pour le budget 2016 reflètent une gestion saine des finances départementales :

- Un niveau d'investissement à hauteur de **94,1 M€**, en progression de 27,7 % par rapport à 2015, dont 47 M€ en programme d'aides avec une part importante destinée aux communes et Epci pour le financement de leurs projets. Ce niveau d'investissement sera maintenu sur la durée du mandat.  
Ce sont 10 000 personnes dont l'activité est liée aux financements du Loiret. Cette donnée fait de la collectivité le premier employeur direct et indirect du Loiret.
- Un taux d'épargne brut de **11,7 %** et une capacité de désendettement de 7,8 années, gage de crédibilité de la collectivité vis-à-vis des citoyens et des prêteurs ;
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, avec un **plan d'économies exceptionnel de 7 M€** à réaliser sur 2016-2017, qui s'ajoute aux efforts déjà engagés par le Département ces dernières années. La centrale d'achat territoriale Approlys contribue par exemple à cet effort de gestion (économie de frais de gestion administrative des marchés, économie sur la fourniture du gaz de ville, de l'électricité, etc.)
- Le Loiret demande à ses partenaires de participer, comme lui, aux efforts de maîtrise des finances départementales. Pour la deuxième année, la collectivité octroiera des subventions avec une baisse d'environ 5 %.
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est proposé au vote à 18,56 % générant ainsi un produit fiscal de près de 150 M€. Ce taux permet de préserver les équilibres budgétaires dans la durée et de respecter les engagements envers les Loirétains et les partenaires.

Ce budget marque une volonté de préserver les finances départementales, pourtant compromises par l'accroissement des dépenses sociales transférées non compensées. Il est un gage de soutenabilité dans le temps afin de préserver, en 2016 et pour les années à venir, l'activité économique, le développement du territoire et les emplois. Il est marqué par **une gestion maîtrisée des finances départementales pour maintenir un effort d'investissement de 705 M€ sur la mandature et l'engagement sur une trajectoire pluriannuelle qui sécurise le Loiret et ses partenaires.**



## II – Le budget 2016, première pierre du projet de mandat 2015 - 2021

---

Ambitieux, malgré ce contexte, le Département du Loiret continue d’imaginer le futur pour son territoire et les Loirétains. Il développe des projets structurants tournés vers l’avenir et améliore la qualité du service public. La collectivité a choisi, au travers de son projet de mandat 2015 – 2021 de se mobiliser autour de quatre objectifs pour être :

- moteur d’équilibre territorial,
- vecteur d’innovations au service des usagers,
- acteur de la solidarité à tous les âges,
- protecteur de l’environnement.

Ces quatre objectifs se déclinent en actions afin de contribuer à faire du département du Loiret un territoire équilibré, solidaire et innovant.

Les investissements phares de 2016 concernent autant l’aménagement numérique du territoire que le plan de modernisation des Ehpad, la jeunesse, les routes ou l’aide aux communes et EPCI.

### Le très haut débit en marche

Le Département œuvre au quotidien afin d’assurer un développement économique et social équilibré.

Pour atteindre ses objectifs, la collectivité propose la généralisation progressive de l’accès au **très haut débit (THD)**. En effet, d’ici 2024, chaque commune bénéficiera d’un point d’accès au THD et d’un accès au haut débit (HD) de qualité. Ce service donne et donnera la possibilité aux entreprises, associations et Loirétains de faire évoluer leurs usages. En 2016, le budget prévoit une enveloppe de près de 30 M€ pour ce projet.

### Sécurité routière

Le Loiret souhaite également améliorer la sécurité des usagers sur les routes afin de faciliter les déplacements et de fluidifier les mobilités. En 2016, la collectivité propose par exemple d’allouer 1, 7 M€ afin d’améliorer les chaussées, 1, 5 M€ pour des aménagements routiers au niveau de la Bussière (RD 2007) ou encore près de 1 M€ pour des aménagements d’itinéraires cyclables.

Cette année le projet de la déviation de Lorris débutera avec la construction du giratoire sud de la déviation des RD44 et 961. Le Département poursuivra également les études, la



préparation de l'aménagement foncier agricole et les acquisitions foncières du projet de déviation de la RD921 à Jargeau.

## Un Département solidaire

Le **plan solidarité Ehpad** sera une priorité en 2016 avec le lancement des premiers travaux. Ce dispositif ambitieux est destiné à construire, reconstruire ou moderniser 24 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). En 2016, le Loiret prévoit un budget de 2,6 M€ pour le financement des travaux.

Le projet **Loiret Solidarités** est en phase d'étude, avec à la clé une qualité de service optimisée pour les usagers. Son objectif est d'optimiser les dispositifs d'accueil des Loirétains et de simplifier leurs démarches grâce à un guichet unique d'accompagnement social.

Une **complémentaire santé accessible à tous** est en réflexion. Dans un contexte où se multiplient les situations de précarité rencontrées par une part importante de la population de notre département, celui-ci en tant que chef de file de l'action sociale, propose une nouvelle forme d'action en direction des plus fragiles. Ce projet, ouvert à toute la population, devrait être mené à bien en tirant partie de l'effet d'échelle départementale.

## La jeunesse au cœur de l'action

D'ici 2019, on estime qu'il y aura une hausse de 1 500 collégiens supplémentaires dans le Loiret. Dans ce contexte de hausse des effectifs, Le Département a programmé la poursuite et **l'achèvement du programme d'investissement des collèges** avec la sécurisation et la mise aux normes ainsi que la rénovation des demi-pensions. 3 collèges seront construits pendant la durée du mandat (Orléans Nord-Est et deux à Pithiviers).

En 2016, le budget propose une enveloppe de plus de 5 M€ pour réaliser ce programme. Seront menés les projets de demi-pension des collèges de Beaugency, de la Ferté-Saint-Aubin, l'extension de capacité d'accueil des collèges de Tigly et Poilly-lez-Gien ainsi que l'adaptation de la cuisine de Paul Eluard à Châlette-sur-Loing.

De plus, le développement des usages numériques sera poursuivi ainsi que l'équipement en mobilier et matériel pour répondre aux besoins des collèges.

## Une aide au territoire

47 M€ d'aides vont être proposés au vote afin de garantir la solidarité territoriale du Loiret. Les communes et EPCI occupent notamment une place prépondérante au sein de ce programme d'aides avec un apport du Département de 15 M€ dont 3,7 M€ au titre des équipements sportifs, 2,1 M€ au titre de l'eau et de l'assainissement, 1 M€ au titre de la voirie, 2,5 M€ dans le domaine de la culture.



### III – Le budget 2016 en chiffres

---

- **646,7 M€**  
Montant du budget 2016 proposé
- **94,1 M €**  
Montant de l'investissement, avec un programme pluriannuel d'investissement (PPI) estimé, de 2016 à 2021 à 705,1 M€.
- **11,7 %**  
taux d'épargne brute avec une capacité de désendettement de 7,8 années
- **29,8 M€**  
Budget pour le projet Lysseo (HD et THD)
- **5 M €**  
Budget dédié aux collèges loirétains
- **2,6 M€**  
Budget consacré aux travaux dans les Ehpad
- **143,3 M€**  
Montant des allocations individuelles de solidarité (AIS)